



2022 : TAXE D'APPRENTISSAGE

Notre lycée est habilité à recevoir la part hors-quota destinée aux établissements d'enseignement soit 13% des 0,68% de la masse salariale 2021. (Décret N°2019-1491 du 27/12/2019)

Cette partie vous avez la possibilité de la verser directement à notre établissement. Nous vous proposons de télécharger le formulaire de versement ici :

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/lycee-esteve/index.php?id=23613>

Notre établissement prépare nos élèves à des diplômes professionnels du CAP au BAC PRO et BTS, ainsi qu'à des formations spécifiques et à des actions de formation continue en faveur de personnes à la recherche d'un emploi.

Aujourd'hui, vous avez le pouvoir de participer à la formation de nos apprenants, qui deviendront les acteurs de vos succès !

Ces formations couvrent le secteur de l'automobile et du transport. :

BAC PRO 3 ans : Réparation des carrosseries, motocycles, maintenance des véhicules particuliers, maintenance des véhicules du transport routier.

CAP 2 ans : Conducteur transport routier marchandises.

CAP 1 an : Peinture en carrosserie, conducteur routier de marchandises.

Les passerelles entre la formation et le monde professionnel permettent d'offrir une pédagogie centrée sur vos besoins présents et futurs en termes de masse salariale. Cette prise en compte du monde professionnel nécessite d'adapter en permanence les équipements destinés à l'enseignement aux besoins des entreprises.



NOS OBJECTIFS GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Nous nous efforçons de développer des liens privilégiés avec les entreprises par exemple sous forme de partenariat. Celui-ci se traduit par des actions (semaine de l'automobile et du transport, forums, rencontres professionnels / élèves, portes ouvertes) et des projets pédagogiques (visites d'entreprise, Erasmus +...). Cette collaboration est primordiale dans ces formations professionnelles.

La taxe d'apprentissage est un principe essentiel du financement de l'enseignement professionnel, vous pouvez nous apporter votre contribution en faisant bénéficier notre établissement du versement de tout ou partie de la taxe à laquelle est assujettie votre entreprise.

Nous contacter

LP Frédéric Estéve
12, rue Frédéric Estéve
40000 Mont de Marsan

Site internet : <http://webetab.ac-bordeaux.fr/lycee-esteve>

En charge de ce dossier

Proviseur : Eric DELMOTTE

Gestionnaire : Bertrand DUMON

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques en charge des relations avec les entreprises : Freddy DECARNELLE

Téléphone : 05 58 75 22 59

Courriel : ce.0400019d@ac-bordeaux.fr